

QU'EST CE QUE LA JUSTICE RESTAURATIVE ?

La justice restaurative est :

- une pratique fondée sur le **dialogue** entre personnes victimes et personnes condamnées,
- animée par des professionnels **neutres** et **bienveillants**,
- en présence de **bénévoles** formés membres de la communauté.

C'est une pratique complémentaire du système de justice pénale, coordonnée par des professionnels.

Elle contribue à une prise de conscience des répercussions d'une infraction et favorise la restauration de chacun.



La Loi française permet désormais la pratique des Rencontres Condamnés-Victimes, parmi d'autres mesures de Justice restaurative (Art. 10-1 C.proc.pén.).

CONTACTEZ-NOUS

Si vous êtes intéressé(e)
ou souhaitez plus d'informations :

CETTE INITIATIVE EST MISE EN OEUVRE
EN PARTENARIAT AVEC :



Plus d'informations :



www.justicerestaurative.org

Édité par l'IFJR, avec le soutien du Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du Ministère de la Justice



VOUS VOULEZ VOUS INVESTIR AUX
COTÉS DES PERSONNES VICTIMES ET
AUTEURS D'INFRACTIONS PÉNALES



Devenez
MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ
au cours de Sessions de Rencontres
Détenus ou Condamnés - Victimes

« Nous n'avons pas un rôle de témoin. On est là pour que les choses se passent bien. On a vraiment un rôle de bienveillance »

Judith,
membre de la communauté

EN QUOI CONSISTENT LES RENCONTRES CONDAMNÉS-VICTIMES ?

« La victime, en sortant du procès, a plein de questions en suspens. Le détenu peut lui apporter beaucoup de réponses... pas toutes les réponses mais beaucoup de réponses... et en apportant ces réponses, le détenu prend conscience de la souffrance infligée à l'autre »

François Goetz,
Directeur d'établissement pénitentiaire

Il s'agit d'une Session de 5 rencontres suivies d'une 6^{ème} rencontre bilan, entre un groupe de personnes victimes et un groupe de personnes condamnées, anonymes, concernées par un même type d'infraction.

« Le fait qu'il aille en prison, ça n'a pas solutionné ma vie. Par contre, de rencontrer des auteurs qui assument, qui reconnaissent, qui s'excusent, qui cheminent, m'a apporté bien plus. C'est la première fois que j'ai vu autant de gens bienveillants à mon égard »

Samia,
personne victime

Au cours de ces rencontres, en présence de deux animateurs et de deux membres bénévoles de la communauté, spécifiquement formés, chaque participant va pouvoir s'exprimer sur les émotions, les ressentis consécutifs à l'infraction pénale subie ou commise (pourquoi ? comment ?).

« Si j'y suis allé, c'est pour dire les choses que j'avais sur le cœur, des choses que j'avais pas pu dire au moment du procès... C'est important »

Laurent,
personne condamnée



L'objectif de la Session est de permettre l'instauration entre les participant(e)s d'un dialogue sincère, dans le respect de la dignité de chacun. Elle n'a aucune visée thérapeutique, quelle que soit la gravité de l'acte.

« Je n'imaginais pas ce qu'elle ressentait. J'ai pris conscience de ce que j'ai fait. J'ai pu dire ce que j'avais sur le cœur depuis si longtemps. Ça m'a libéré. Maintenant, j'ai envie de réparer mes erreurs et je sais que c'est possible »

David,
personne condamnée

« Moi j'ai pu vraiment aller au bout de ce que j'avais à dire et ça a été pour moi un moment fort... au niveau de mon ressentiment et puis, après, de l'apaisement parce que j'ai pu leur dire exactement ce qu'une victime ressentait... Quelque chose a bougé »

Antonio,
personne victime

La participation à la Session est gratuite pour toutes les personnes concernées.

QUEL EST LE RÔLE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ?

La Justice restaurative repose sur l'idée fondamentale que les individus sont « interconnectés » au sein de divers réseaux familiaux, d'amitié, de solidarité... La communauté est un espace social relationnel au sein duquel les individus évoluent.

« Les membres de la communauté ont un rôle discret. On est plus dans un rôle de soutien, d'aide, quand le besoin s'en fait sentir »

Claude,
membre de la communauté

Les deux membres de la communauté ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateurs, de manifester, par leur présence, la solidarité de la communauté à l'égard des participants victimes et infracteurs, ainsi que l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction. Par leur soutien moral et leur présence, ils encouragent les participants dans leur implication et promeuvent la reconstruction du lien social au sein de la communauté.

« On est aussi là pour être au plus prêt des personnes qui peuvent éprouver des difficultés »

Marjorie
membre de la communauté

Se gardant de tout jugement de valeur lors des échanges, les membres de la communauté participent à la mesure dans une posture de neutralité bienveillante.